

CONTRAT DE CONFIDENTIALITE et de NON USAGE

ENTRE :

La société 1

d'une part, dénommée ci-dessus "xxxxx";

ET :

La société 2

d'autre part, dénommé(e) ci-dessus "xxxxx";

Nous vous livrons ici une version simplifiée et de démonstration d'un contrat de confidentialité et de non usage qui ne correspond sans doute pas exactement à la situation particulière que vous connaissez.

Il a pour seul objectif de vous informer sur le type de travail que nous pouvons réaliser pour vous.

Nous ne conseillons pas de l'utiliser comme tel sans l'avis préalable d'un juriste professionnel.

IL EST EXPOSE PREALABLEMENT CE QUI SUIT :

Expliciter ici pourquoi et comment les parties ont décidé de travailler ensemble – le préambule encadre l'opération et permet dans certains cas d'en déduire l'interprétation à donner à une clause

Les Parties désirent se communiquer des informations confidentielles pour les raisons suivantes xxxxxxxxxxxxxxxx et en assurer l'échange confidentiel pour les raisons suivantes xxxxxxxxxxxxxxxx

IL EST EN CONSEQUENCE CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 Définitions

Définitions éventuelles du vocabulaire utilisé dans la convention et notamment de la notion de « Information Confidentielle » [xxx](#)

Article 2 Obligations de la Société 2

La société 2 s'abstiendra de :

- Transmettre l'Information Confidentielle à tous tiers
- Utiliser ou exploiter l'Information Confidentielle à d'autres fins que : xxxxx (spécifier ici le but du transmis de l'information confidentielle.
- Autre ? ([à définir](#))

Article 3 Limites à la transmission en interne

La société 2 accepte de ne communiquer l'Information Confidentielle qu'à des personnes dont l'expertise est nécessaire dans le cadre du projet ([décrit dans le préambule ou ici](#)) et s'engage à faire respecter le caractère confidentiel de l'Information par tout tiers qu'elle déléguerait avec l'autorisation de la société 1 sauf s'ils sont tenus de par leur état professionnel au secret professionnel ([tel le réviseur ou l'expert-comptable externe](#)). [On peut aussi annexer un document type à faire signer au personnel de la société 2](#)

La société 2 reconnaît que toute Information Confidentielle obtenue de la société 1 reste la propriété de cette dernière.

Article 4 Durée

Ce contrat entrera en vigueur à la date de sa signature et l'obligation de confidentialité et de non-usage de l'Information Confidentielle y attachée restera en vigueur durant une période de [xxx ans](#) à dater de la fin du présent contrat.

Article 5 Sanction

La société 2 reconnaît qu'une violation de la confidentialité pourrait lui permettre ou permettre à des tiers de se rendre coupable de concurrence déloyale et qu'il en résulterait un dommage irréparable à l'égard de la société 1 et que par conséquent, en cas de violation ou de menace de violation de l'obligation de confidentialité la société 1 sera autorisée à prendre toute mesure appropriée en ce compris des mesures de plein droit (ou judiciaire d'urgence [xxx](#)) et à être indemnisée par la société 2 de toute perte ou dommage évalué de manière irréductible à un montant [de xxxxxxxx](#) sans préjudice de la possibilité de réclamer un montant supérieur à condition d'en démontrer le montant

Article 6 : tribunaux compétents et droit applicable

La présente convention est régie par le droit belge. En cas de litige, seuls les tribunaux de xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx seront compétents.

La médiation sera dans tous les cas, privilégiée XXXX (clause de médiation à insérer)

Article 7 : nullité

La nullité d'une des clauses de la présente convention ne porte aucunement atteinte à la validité et à la force obligatoire de toutes ses autres clauses.

Article 8 : dispositions finales

La présente convention entre en vigueur le xxxxxxxxxxxxxxxx

Ainsi fait à xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx , le xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx , en deux exemplaires originaux, dont chaque partie reconnaît qu'elle en a reçu un.

Fait en deux exemplaires originaux, chaque partie ayant reçu le sien.

Signatures précédées de la mention « lu et approuvé »

Pour la Société 1
(nom, qualité)

Pour la Société 2
(nom, qualité)